
V. VOYAGE D'AFFAIRES À LA JAMAÏQUE

Lorsque vous préparez votre premier voyage d'affaires à Kingston, prévenez les services commerciaux du Haut-Commissariat du Canada et entrez en contact avec eux, de préférence bien avant votre départ. Informez-les du but de votre voyage et envoyez-leur de la documentation sur votre produit, en plusieurs exemplaires. Il est très utile d'établir à l'avance les prix c.a.f. pour au moins une partie de vos produits. Vous devez également leur faire part de tous les contacts que vous avez déjà pu prendre avec des gens d'affaires de la Jamaïque.

En possession de ces renseignements, le personnel des services commerciaux se fera un plaisir de prendre des rendez-vous pour vous.

Quand partir

On peut faire des affaires à la Jamaïque tout au long de l'année, bien qu'il puisse s'avérer difficile d'obtenir des réservations d'avion et d'hôtel pendant la saison touristique d'hiver. En outre, à cause de la longue durée des vacances de Noël et de l'encombrement extrême de l'aéroport de Kingston, il est prudent pour les gens d'affaires d'éviter de se rendre dans l'île au mois de décembre.

Il est conseillé aux firmes dont le secteur hôtelier constitue le principal marché, de venir entre mai et octobre, afin de pouvoir passer des commandes pour la prochaine saison d'hiver.

Comment s'y rendre

Air Canada (quatre fois par semaine) et Air Jamaica (six fois) offrent des vols directs Toronto-Kingston. En outre, Eastern et Air Jamaica ont plusieurs vols par jour en partance de Miami, tandis que American Airlines et Air Jamaica ont un vol quotidien en partance de New York.

Transports intérieurs

À quelque exceptions près, les routes de la Jamaïque sont étroites, sinueuses et ont des fondrières, ce qui fait de la conduite une véritable aventure déconseillée aux